



Société d'Expertise-comptable Commissaire aux comptes

Association AGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORI.

4 Rue DANTON

97320 ST LAURENT DU MARONI

AUDIT CONSEIL PARTNERS ANTILLES - GUYANE



COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Immeuble BIGA
Moudong centre
ZI Jarry
97 122 BAIE-MAHAULT
Tel : +33(0)5 90 60 92 13
Fax : +33(0)5 90 26 70 64

Angle des rues Cosmaunaut
et Gambetta

97 310 CAPESTERRE BELLE EAU
Tel : +33(0)5 90 69 42
Fax : +33(0)5 90 38 69 54

34 ter rue du 14/22 Juin 1962
BP 110
97 300 CAYENNE

Tel : +33(0)5 90 30 01 52
Fax : +33(0)5 90 30 14 56

Email : administration@auditconseilpartners.fr
Site internet : www.auditconseilpartners.fr

Bilan Actif

		31/12/2024			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	5 768	192	5 576	
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	5 768	192	5 576	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	286 704		286 704	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	286 704		286 704	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	292 472	192	292 280	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

31/12/2024

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise	Fonds propres		
	Fonds propres statutaires	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouv</i>		
	Fonds propres complémentaires	Ecarts de réévaluation		
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité			
	Autres			
	Report à nouveau	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	Résultat de l'exercice		
	Total des fonds propres (situation nette)	Total des fonds propres		
		Fonds associatifs avec droit de reprise		
		- Apports		
		- Legs et donations		
		- Subv d'inv affectées biens renouv		
		Droits des propriétaires		
		Ecarts de réévaluation		
	Fonds propres consommables			
	Subventions d'investissement	Subv d'inv sur biens non renouv		
	Provisions réglementées	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds propres Total des fonds associatifs			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	Fonds dédiés sur legs et donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	Sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	Sur dons manuels	281 931	
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
	Total des fonds reportés et dédiés		281 931	
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		10 348	
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
	Produits constatés d'avance			
	Total des dettes		10 348	
	Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF			292 280	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes			0,00	0,00
(1) Dont à moins d'un an			10 348	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2024	
		12 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	Cotisations	
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	Ventes mses, produits fabriqués	
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	Prestations de services	
	dont parrainages		
		Productions stockée	
		Production immobilisée	
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	Subventions d'exploitation	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	Dons	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie	Legs et donations	
	Contributions financières		
		Autres pdts de gestion courante	
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	Autres produits	
Total des produits d'exploitation		400 006	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	42 903	
	Aides financières	Subvention accordées par l'association	
	Impôts, taxes et versements assimilés	610	
	Salaires et traitements	53 540	
	Charges sociales	20 829	
	Dotation aux amortissements et dépréciations	192	
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	281 931	
	Autres charges		
Total des charges d'exploitation		400 006	
RESULTAT D'EXPLOITATION			

Compte de Résultat 2/2

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION			
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT avant impôts			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		400 006	
TOTAL DES CHARGES		400 006	
EXCEDENT ou DEFICIT			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Annexe au Bilan

Il s'agit du premier exercice réel de l'agence sur trois mois;
Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **292 280** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **400 006** euros
 - un total charges de **400 006** euros
 - dégage un résultat de euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2024**
- finit le **31/12/2024**
- et a une durée effective de 3 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association AGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIALE DE GUYANE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

ACP
Consultants

Angle de L'avenue E.CASTOR et de J.CATAYEE
97300 Cayenne
Tél : 0594 28 22 10 - Fax : 0594 29 24 83
Siret : 815 072 501 00044 - APE : 6920Z
Email : gescompta@wanadoo.fr

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **292 280 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 400 006 euros** et un total **charges de 400 006 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 0 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **292 280 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **400 006 euros** et un total **charges** de **400 006 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **0 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Détail de l'Actif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois		mois	Variations	%
TOTAL I - Actif immobilisé NET	5 575,92	1,91			5 575,92	
Autres immobilisations corporelles	5 575,92	1,91			5 575,92	
21830000 Matériel de bureau et informatique	5 768,00	1,97			5 768,00	
28183000 Matériel de bureau et informatique	(192,08)	-0,07			(192,08)	
TOTAL II - Actif circulant NET	286 703,65	98,09			286 703,65	
Disponibilités	286 703,65	98,09			286 703,65	
51210000 Credit agricole 40260497113	286 703,65	98,09			286 703,65	
TOTAL DU BILAN ACTIF	292 279,57	100,00			292 279,57	

Détail du Passif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois		mois	Variations %
TOTAL I - Total des fonds propres fonds associatifs					
Total des fonds propres					
Total des autres fonds propres fonds associatifs					
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés	281 931,23	96,46			281 931,23
Fonds dédiés sur contributions fin. d'autres organismes	281 931,23	96,46			281 931,23
19500000 Fonds dédiés	281 931,23	96,46			281 931,23
TOTAL III - Total des Provisions					
TOTAL IV - Total des dettes	10 348,34	3,54			10 348,34
Dettes fiscales et sociales	10 348,34	3,54			10 348,34
43100000 Securite sociale	0,35				0,35
43730000 Caisses de retraites et prevoyance	6 933,86	2,37			6 933,86
43731000 Caisse prevoyance	618,00	0,21			618,00
44210C00 Prelev. a la souce (impot sur le revenu)	2 796,13	0,96			2 796,13
Total du passif	292 279,57	100,00			292 279,57

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	mois	Variations %
Total des produits d'exploitation	400 006,25	100,00		400 006,25
Subventions d'exploitation	400 000,00	100,00		400 000,00
74110000 Subvention CTG	400 000,00	100,00		400 000,00
Autres produits	6,25			6,25
75800000 Indemnités et autres produits	6,25			6,25
Total des charges d'exploitation	400 006,25	100,00		400 006,25
Autres achats et charges externes	42 903,48	10,73		42 903,48
60630000 Fournitures d'entretien et petit equip.	1 568,95	0,39		1 568,95
61100000 Sous-traitance générale	30 000,00	7,50		30 000,00
61560000 Maintenance	60,00	0,02		60,00
61610000 Multirisques	476,00	0,12		476,00
61850000 Frais de colloques, sémin., conf.	200,00	0,05		200,00
62240000 Remunérations des transitaires	1 800,00	0,45		1 800,00
62260000 Honoraires	6 075,00	1,52		6 075,00
62510000 Voyages et déplacements	481,19	0,12		481,19
62560000 Missions	1 656,91	0,41		1 656,91
62700000 Services bancaires et assim.	585,43	0,15		585,43
Impôts, taxes et versements assimilés	610,36	0,15		610,36
63130000 Participation employeurs à formation pro	315,88	0,08		315,88
63330000 Contrib. uniq. des employ. à form. prof.	294,48	0,07		294,48
Salaires et traitements	53 540,00	13,38		53 540,00
64110000 Salaires appointements	53 540,00	13,38		53 540,00
Charges sociales	20 829,10	5,21		20 829,10
64510000 Cotisations à l'urssaf	16 107,95	4,03		16 107,95
64530000 Cotisations aux caisses de retraites	4 159,04	1,04		4 159,04
64550000 Mutuelle	562,11	0,14		562,11
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	192,08	0,05		192,08
68112000 Immobilisations corporelles	192,08	0,05		192,08
Reports en fonds dédiés	281 931,23	70,48		281 931,23
68950000 Reports en fonds dédiés sur contributions fin	281 931,23	70,48		281 931,23
Résultat d'exploitation				
Total des produits financiers				
Total des charges financières				
Résultat financier				
Résultat courant avant impôts				
Total des produits exceptionnels				
Total des charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2024	12		Variations	%
	31/12/2024	mois			
Excédent ou déficit de l'exercice			mois		
Contributions volontaires en nature					
Charges des contributions volontaires en nature					

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virent p à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			5 768			5 768
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			5 768			5 768
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TO TAL				5 768			5 768

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier		192		192
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		192		192
TOTAL			192		192

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES			
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 552	7 552		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 796	2 796		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	10 348	10 348		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

	Fonds propres clôture	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette					
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					

AGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIALE DE GUYANE

4 Rue Danton
97320 SAINT-LAURENT DU MARONI
SIREN : 92456038600014 – APE 9499.Z

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Au Conseil d'Administration de l'Association **AGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIALE DE GUYANE**

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la structure associative

AGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIALE DE GUYANE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la structure associative à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

515 Chemin Saint-Antoine
97300 CAYENNE
Tél : 0594 25-59-19
Siret : 34489526300020 - APE : 6920Z

Mail : jean-marie.torvic@wanadoo.fr
RIB : FR76 1308 8096 8005 5743 0005 877
Code BIC : BNPAMQXXXX

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles des créances clients.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le compte rendu financier du bureau et dans les autres documents mis à la disposition des membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la structure associative à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les membres du conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre structure associative.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

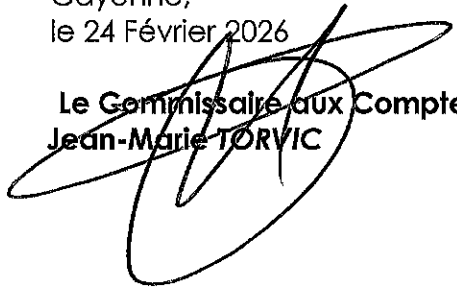
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la structure associative à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cayenne,
le 24 Février 2026


Le Commissaire aux Comptes
Jean-Marie TORVIC

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes
Sur les Conventions Réglementées
Exercice clos le 31 Décembre 2024**

Messieurs les Membres,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de **l'Association AGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIALE DE GUYANE**, nous devons vous présenter notre rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Cayenne,
Le 24 Février 2026


J.M.TORVIC